



19.01.2009 - 11:35 Uhr

Le TCS favorable à une réduction de la consommation Le programme UE comme référence - pas question que la Suisse fasse cavalier seul

Bern (ots) -

Le TCS approuve une réduction de la consommation, mais refuse avec détermination que la Suisse fasse cavalier seul. La Suisse doit se référer au programme de réduction de l'UE qui limite à 130 grammes de CO₂ en moyenne par kilomètre les émissions des voitures neuves.

Le TCS rejette toute tentative de réduire les émissions de CO₂ par une législation helvétique isolée. La Suisse doit se référer au programme de l'UE qui impose à partir de 2015 une limite de 130 grammes de CO₂ par km pour les voitures neuves. Cette valeur sera abaissée à 95 grammes jusqu'en 2020.

Ces prescriptions s'adressent aux constructeurs. Les valeurs-limites moyennes peuvent en revanche changer d'un pays à l'autre. Ce qui compte, c'est que la valeur moyenne fixée par l'UE soit respectée.

Ce procédé à plusieurs avantages. La Suisse peut renoncer à faire cavalier seul pour contrôler la valeur-limite moyenne des voitures nouvellement immatriculées. Le modèle UE est assez souple pour tenir compte des différents marchés nationaux européens sans perdre de vue l'objectif final d'une réduction de la consommation. De plus, il englobe également les importations parallèles.

Contact:

Bernard Manguin, porte-parole du TCS, tél.: 022 417 27 16

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000091/100576316> abgerufen werden.